

S'auto-évaluer pour une réussite accrue de l'Association Sportive

Fabien VAUTOUR

Professeur agrégé d'EPS, Fontenay-le-Comte, (85)

Il semble important de réfléchir à ce qu'est aujourd'hui l'Association Sportive (AS) et son potentiel. La réforme du collège, le Socle Commun de Connaissance, de Compétence et de Culture¹ et plus généralement la construction des parcours de formation, incitent à orienter les enseignements vers une réflexion plus audacieuse et ambitieuse. Le rôle des enseignants évolue et se transforme lui aussi pour passer d'une pratique relativement cloisonnée à une réflexion plus systémique des acquisitions des élèves. L'AS s'inscrit dans cette conjoncture. Une définition moderne sur sa place et son rôle invite à de nouvelles modalités de pratiques pédagogiques. Un zoom sur la récente grille d'évaluation² des enseignants autour des compétences professionnelles peut constituer un filtre d'analyse des activités formatrices de l'AS.



Une conception contemporaine de l'AS

L'AS se définit comme une structure scolaire souple qui a pour but d'enrichir les apprentissages des élèves, charge ensuite aux enseignants d'Education Physique et Sportive (EPS) de construire un projet qui répond aux besoins et aux attentes locales. Le développement de la motricité y est valorisé et plus globalement, un engagement³ des adolescents dans le cadre de leur formation.

¹ Socle commun de connaissance, de culture, de compétence et de culture : BO n°17 du 23 avril 2015. Décret n°2015-372 du 31-3-2015 - J.O. du 2-4-2015

² Statut particulier des personnels enseignants et d'éducation du ministère chargé de l'éducation nationale : Arrêté du 5 mai 2017

³ EVAÏN (D.) « L'Association Sportive, un outil pour apprendre à s'engager », e-novEPS n°14, janvier 2018

Cette association gérée par la loi 1901 a évolué régulièrement au fil des différentes politiques éducatives afin de répondre efficacement au rôle donné à une éducation physique générale. Dès lors, elle s'inscrit le plus souvent comme une vitrine d'objectifs spécifiques et transversaux de l'établissement au sein duquel elle se positionne en lien avec l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS).

Des compétences professionnelles en relation avec une structure fédérale

L'AS se positionne, dans les représentations les plus courantes, à côté de la discipline EPS. Les pratiques culturelles notamment sportives y sont organisées et constituent une référence comme support d'enseignement afin de permettre de s'orienter vers certaines thématiques. Cette logique perdure depuis un grand nombre d'années. Il s'agit dès lors de bien appréhender le positionnement de cette structure qui, pour répondre à certaines problématiques scolaires engage les enseignants dans une réelle transformation de certaines formes de pratiques. L'approche complémentaire de l'AS constitue donc un moyen non négligeable pour préciser et/ou consolider certains apprentissages si les liens entre EPS - AS sont explicités et exploités efficacement.

Le sport scolaire, sous couvert de l'UNSS détermine une certaine réussite auprès d'élèves le plus souvent volontaires en apportant une réelle plus-value dans les apprentissages. En effet, les axes privilégiés par le biais de compétitions et de rencontres permettent de « partager plus que du sport⁴ », véritable levier éducatif. Les enseignants s'appuient sur une définition déjà préétablie qui cadre et oriente les modalités d'organisation. Par ce biais, l'engagement actuel des secrétaires de district et la capacité d'être force de proposition de chacun des professeurs d'EPS dans les commissions départementales et régionales constituent de véritables moyens pour investir et adapter des espaces de pratiques originaux. Cette articulation s'inscrit donc dans une conception contemporaine du rôle des acteurs des AS afin d'organiser des activités ciblées pour répondre aux enjeux contemporains. Ils s'appuient ici à la fois sur une politique fédérale égalitaire visant un accès au plus grand nombre et l'adaptation des enseignants pour un fonctionnement spécifique de l'AS au sein d'établissements possédant des publics précis.

L'atteinte des objectifs du projet d'établissement

Au-delà de la vitrine présentant l'ensemble des coupes et médailles obtenues lors de compétitions scolaires diverses, l'AS s'inscrit pleinement dans un projet d'établissement défini le plus souvent autour de thématiques orientées vers la réussite éducative. La place occupée est donc bien plus vaste qu'une simple focale sportive au sein d'établissement scolaire et la possibilité de créer des liens avec d'autres disciplines⁵ et/ou sections d'enseignement (type SEGPA, ULIS par exemple) consolide l'idée de projets et d'actions pédagogiques importants. Les professeurs d'EPS ne s'inscrivent donc pas dans un isolement sportif compétitif mais dans une organisation locale plus large et structurée. Ainsi, c'est à l'équipe éducative dans son ensemble de prendre la mesure des réelles possibilités d'une telle association au sein d'un

⁴ « Partageons plus que le sport » slogan UNSS : <http://unss.org/blog/category/partageons-plus-que-du-sport/>

⁵ THUAL (V.), « L'Association Sportive pour tous ... les professeurs », *e-novEPS* n°14, janvier 2018

Établissement Public Local d'Enseignement (EPL) toujours en quête d'un aménagement éducatif efficace à l'échelle d'un territoire spécifique.

Pour ne pas « laisser » certains d'entre eux et définir au mieux les priorités, les professeurs d'EPS ne peuvent faire l'économie d'un choix de pratiques et d'une réflexion raisonnée autour des déterminants qui structurent certaines spécificités des élèves. L'approche globale des axes de l'établissement et la connaissance fine des élèves constitue donc des leviers fondamentaux sur lequel les enseignants basent leurs réflexions.

Une contribution à l'acquisition des compétences constitutives du citoyen

L'AS contribue au collège à l'acquisition de l'ensemble des domaines du Socle Commun⁶ et au lycée à la préparation à l'exercice d'une citoyenneté pleinement autonome. Les compétences motrices ne s'inscrivent pas comme les seuls éléments sur lesquels s'oriente l'ensemble des apprentissages. Le fait de jouer différents rôles (jeunes reporters, jeunes officiels, etc.) et de s'engager sur différentes thématiques (mixité, handicap, développement durable, etc.) constitue des thématiques de travail transversales importantes pour faire évoluer les élèves vers une réussite pleine et entière.

Faire progresser les élèves n'a de sens que si ces derniers investissent cet espace offert par les adultes. En d'autres termes, les enseignants avec le chef d'établissement peuvent impulser quelques initiatives mais ce sont les élèves qui s'approprient les actions et les projets proposés. Le sens de ces enseignements invite dès lors les jeunes à être de véritables acteurs de leurs apprentissages, gage de réussite à long terme. L'association sportive s'inscrit dans une autogestion progressive qui s'organise autour d'un principe rétroactif entre les adultes et les adolescents mais aussi entre les structures préexistantes et la dynamique réflexive des uns et des autres.

Les enseignants ont donc la charge d'engager des actions et des projets ciblés qui permettent des apprentissages variés et articulés. Cette articulation complexe s'inscrit comme une des compétences professionnelles à valoriser en tant qu'animateur afin de construire une véritable AS qui fait apprendre et qui favorise la formation effective du citoyen en devenir.



Vers une pratique d'auto-évaluation

Dans ce contexte renouvelé du fonctionnement de l'AS, s'inscrire dans une démarche d'autoévaluation peut favoriser les bonnes pratiques, cohérentes, homogènes, donner des orientations et des repères de progrès, voire s'engager dans une réflexion de développement personnel.

⁶ Ibid.

Une autoévaluation pour soi-même

A partir de la grille d'évaluation des professeurs⁷ dans le cadre du Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations (PPCR), une proposition de compétences peut être définie sous la forme d'un tableau (ci-dessous) en reprenant les axes à privilégier définis précédemment. En effet, les enseignants d'EPS peuvent obtenir une vision relativement précise de certains attendus professionnels dans le cadre de l'association sportive. Ce tableau divisé en 3 parties reprend la classification retenue et permettant alors une lecture rapide des éléments qui la composent.

Tab 1. Compétences possibles pour une autoévaluation

Compétences à maîtriser	
1.	Maîtriser les liens entre plusieurs savoirs pour apporter une plus-value à la pratique d'activités sportives ciblées
2.	Utiliser un langage clair et précis pour s'adapter aux partenaires de la communauté éducative
3.	Être un animateur enthousiaste : engageant et motivant en valorisant une dynamique positive et bienveillante auprès de tous les élèves pour qu'ils soient de véritables acteurs
4.	Construire des projets, et des actions en lien avec le parcours de formation « soclé » des élèves et des choix de l'établissement
5.	Coopérer pour un travail d'équipe avec différents acteurs (élèves, enseignants d'autres matières, associations locales, etc.)
6.	Assurer et surtout faire assurer par les élèves une communication efficace des actions, des résultats et des performances (notamment par le numérique) pour se faire connaître des partenaires et des pairs
7.	Engager l'association sportive dans une dynamique d'ouverture auprès de partenaires scolaires et extérieurs (engagement sous la forme d'un réseau)
8.	Animer en éducateur responsable et apprendre aux élèves à faire évoluer leur regard sur leurs possibilités à organiser et gérer l'AS
9.	Accompagner les élèves dans les 4 parcours notamment citoyen et de santé
10.	S'engager dans une démarche de formation personnelle associative (réflexions et pratiques) pour mesurer les enjeux d'une telle structure

⁷ Ibid.

Des descripteurs

Chacune des compétences formalisées dans cette grille peut faire l'objet d'un réel travail de progression afin de se questionner. En effet, ces derniers peuvent, par le biais de repères de progrès (sous la forme d'échelle descriptive), obtenir des précisions sur la manière dont sont appréhendés certains axes de pratique. L'intérêt est donc double : se positionner au travers des descripteurs et prendre le recul nécessaire pour cerner les axes d'amélioration. L'usage de descripteurs sert la caractérisation de compétences utiles dans le cadre de l'AS. L'idée n'est donc pas, ici de proposer une vision exhaustive mais d'appréhender certains items définis en amont. Les tableaux suivants tentent d'apporter un éclairage sur la manière d'apprécier quelques compétences-clés, selon des degrés d'efficacité.

Tab 2. Compétence n°1

	Maîtriser les liens entre plusieurs savoirs pour apporter une plus-value à la pratique d'activités sportives ciblées
A consolider	Adopte peu de maîtrise de certaines activités et des enjeux qui en découlent pour engager les élèves dans une réussite (sous toutes ses formes)
Satisfaisant	<p>Connaît les notions importantes et est capable de définir les problèmes spécifiques et transversaux posés aux élèves pour orienter ses actions en conséquence. Aide les élèves à construire des compétences.</p> <p><u>Par exemple</u> : Capacité à prioriser certains enjeux de formation importants au sein de son établissement et de son « contexte » sportif/naturel (valoriser certaines pratiques féminines/engager davantage les élèves vers les activités de pleine nature). Identification et formation de jeunes organisateurs (arbitre, coach ou reporter)</p>
Très satisfaisant	<p>S'inscrit dans une capacité à adapter à tous les élèves les démarches et les liens utiles à l'acquisition de savoirs dans des formes de pratiques adaptées. Aide les élèves à construire des compétences dans différents rôles et contextes d'apprentissage</p> <p><u>Par exemple</u> : Prise en compte de différents types d'élèves et réponse au projet d'établissement avec beaucoup de pertinence (ex : travail sur le changement de regard autour du handicap : liens entre élèves valides/handicap ou encore, élèves à besoins particuliers/ élèves volontaires) => Sorties / voyages avec élèves de SEGPA et des élèves issus de classes générales</p>
Excellent	<p>Appréhende de manière systématique et systémique l'ensemble des activités pour des apprentissages adaptés à tous les élèves et à l'échelle de plusieurs années</p> <p><u>Par exemple</u> : Mise en place de temps forts à l'association autour des problématiques spécifiques (ex : savoir nager) où des rencontres sont proposées en liant les élèves de cycle 3 (CM et 6°) avec les professeurs primaire/secondaire, le club de natation avec les élèves de section sportives et les maîtres-nageurs</p>

Tab 3. Compétence n°5

	Coopérer pour un travail d'équipe avec différents acteurs (élèves, enseignants d'autres matières, associations locales, etc.)
A consolider	Inscrit son intervention uniquement dans un travail rassemblant des enseignants d'EPS
Satisfaisant	<p>S'engage à sa mesure dans un travail d'équipe avec différents partenaires de la communauté éducative (élèves, collègues d'autres disciplines, etc.). Collaborer à la définition d'objectifs et d'actions à l'échelle d'un territoire éducatif spécifique dans l'établissement</p> <p><u>Par exemple</u> : Travail avec le professeur documentaliste pour valoriser le travail avec les jeunes reporters (sur le traitement de l'information). Liaisons avec certaines actions de la vie scolaire pour créer une dynamique autour de temps forts de l'établissement : formalisation d'épreuves physiques en vue de rencontres interclasses gérées par les élèves (course run and bike, etc.) ; Participation à des projets humanitaires (axe culturel/citoyen de l'établissement) en lien avec d'autres disciplines dans le cadre du CESC</p>
Très satisfaisant	<p>Participe à la conception et la mise en œuvre de projets en construisant de façon efficace un travail d'équipe dans et en-dehors de l'établissement. Est identifié comme une personne ressource (liaisons école/collège par exemple).</p> <p><u>Par exemple</u> : Travail autour de projets comme les « cordées de la réussite » où des collégiens pratiquants l'activité danse réalisent des actions avec des lycéens en histoire de l'art (échanges et partage d'informations)</p>
Excellent	<p>S'implique avec les différents acteurs de l'école dans des diverses formations et favorise la continuité des parcours tant d'un point de vue vertical (école/collège/lycée) qu'horizontal (liaisons avec certaines associations et structures locales). Engage les élèves dans une véritable culture commune pour construire ensemble l'association sportive présente et future.</p> <p><u>Par exemple</u> : Capacité à collaborer de façon active pour permettre aux élèves de s'engager en tant qu'organiseurs dans des projets sportifs/culturels regroupant plusieurs établissements scolaires d'un même secteur de différents niveaux (du primaire au lycée). Capacité d'être force de proposition pour valoriser des actions en lien avec les publics rencontrés autour de thématiques spécifiques : travail avec les élèves de sections sportives et le club pour valoriser des actions lors de temps forts de l'établissement –portes ouvertes)</p>

Tab 4. Compétence n°8

	Animer en éducateur responsable et apprendre aux élèves à faire évoluer leur regard sur leurs possibilités à organiser et gérer l'AS
A consolider	Pratique peu la façon de responsabiliser les élèves en tant qu'acteur privilégié à l'association sportive.
Satisfaisant	S'engage à faciliter les démarches des élèves dans le rôle de responsables à part entière à l'AS. Accompagne les élèves déjà investis (élèves élus au bureau par exemple) <u>Par exemple</u> : Proposition de réunions régulières pour engager/valider certaines actions
Très satisfaisant	Apprend aux élèves les principes d'organisation de certaines manifestations et/ou actions pour une réussite d'acquisition de compétences en tant que futurs encadrants d'association. Rend l'élève de plus en plus autonome sur des pratiques ciblées. <u>Par exemple</u> : Validation d'attitudes et/ou de rôles dans l'organisation/la gestion d'évènements : par ex, speaker sur une journée/manifestation rassemblant plusieurs dizaines d'élèves expliquant les règles de fonctionnement et interviewant certains pratiquants)
Excellent	Dévoque un grand nombre de pouvoirs aux élèves en modulant certaines responsabilités en fonction de leurs besoins et attentes. Suscite le questionnement et la mise en débats autour des enjeux de telles décisions/responsabilités à l'AS en leur permettant d'évaluer leurs démarches <u>Par exemple</u> : Validation d'attitudes et/ou de rôles dans l'organisation/la gestion de l'association sportive dans certains domaines et/ou activités à l'échelle d'au moins un trimestre/semestre. Communication ciblée des élèves (via e-lyco) sous la responsabilité d'un enseignant



Conclusion

Aujourd'hui, avec l'évolution des différents paradigmes sur lesquels se base le métier d'enseignant, une véritable réflexion sur les compétences professionnelles à l'AS semble aller de soi. La capacité à mesurer les enjeux d'une telle entreprise apporte un éclairage sur la définition même des démarches à développer et/ou à consolider. En effet, même si quelques éléments s'inscrivent dans une certaine continuité notamment dans l'expertise motrice des pratiques, il n'en demeure pas moins que la perspective d'appréhender l'AS de manière globale et systémique invite à définir de nouvelles attitudes d'ingénierie pédagogique face aux problématiques éducatives qui se posent.

La mise en forme d'une identification de compétences au travers d'une grille d'autoévaluation peut apporter une plus-value originale pour rendre au quotidien une AS « performante » au regard des spécificités des publics d'élèves rencontrés.